

Réunion du 3 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2016/486 - Construction de logements sociaux - 1323  
PDH-Proposition d'attribution d'agrément définitifs pour  
des opérations financées par des prêts sociaux de location-  
accession (PSLA) au titre de la délégation des aides à la pierre  
de l'Etat**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président :

- décide d'attribuer deux agréments définitifs partiels à la SCI Procivis Habitat Alsace pour la construction location-accession de deux logements individuels situés à ERGERSHEIM ;
- décide d'attribuer quatre agréments définitifs partiels à la société AMELOGIS pour la construction location-accession de trois logements individuels situés à MARLENHEIM - ainsi qu'un changement de locataire-accédant - et un agrément définitif partiel pour la construction location-accession d'un logement individuel à DONNENHEIM ;
- décide d'attribuer un agrément définitif partiel à la société Pierres et Territoires de France-Alsace pour la construction location-accession d'un logement individuel situé à MARLENHEIM ;
- approuve, les termes des projets de convention ci-annexés, à conclure entre le Département et respectivement, la SCI Procivis Habitat Alsace, AMELOGIS et la Société "Pierres et Territoires de France-Alsace" pour des agréments définitifs partiels en vue de la construction au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R.331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, de logements neufs faisant l'objet de contrats de location-accession et précisant les engagements réciproques entre le Département, la SCI Procivis Habitat Alsace, AMELOGIS et la Société Pierres et Territoires de France-Alsace dans le cadre d'opérations de location-accession. Elle autorise son président à signer ces conventions.

**Non participation au vote** : Monsieur Denis SCHULTZ

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161003-lmc1103365-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/16